n° 53 - Octobre/Novembre '22

MONT-SAINT-GUIBERT CORBAIS HÉVILLERS

BULLETIN communal

www.mont-saint-guibert.be

Ed. Resp. Julien Breuer • Grand'Rue 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert

DOSSIER CPAS

- 4 pages
- **Nouveaux noms** pour nos chemins
- Participez aux très **nombreuses activités** proposées
- Et revivez en image nos **souvenirs de l'été**

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER
Bourgmestre
Rue des Trois Burettes, 33
0471/44.92.98
julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOY
1ère échevine
Rue Thomas, 11
0476/72.74.01
mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT
2ème échevine
Rue du Perriqui, 15
0478/96.76.99
sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ
3ème échevin
Rue de la Houssière, 20
0491/20.90.99
patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER
4ème échevine
Rue de Corbais, 163
0475/72.30.80
viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU
Présidente du CPAS
Rue des Sablières 11
0478/92.20.87
françoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT
Directrice générale
nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL
Directrice financière
patricia.gilsoul@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE
Lundi /Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h
Mardi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)
Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS
Directeur général
frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Patricia GILSOUL
Directrice financière
patricia.gilsoul@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE
Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h
Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES
Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)
Jeudi : 16h30 - 19h (sauf juillet et août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer
Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be
Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook

4-9 ACTUS COMMUNALES

10 ENVIRONNEMENT
- Semaine de l'arbre 2022
- Différentes activités dans notre commune
- On/Off

12 SÉCURITÉ
- Faire un plan d'urgence familial, c'est utile !

13-14 JEUNESSE
- Souvenirs des 7 semaines de plaines
- Formation permis de conduire théorique B
- Save the date : Halloween

15-18 DOSSIER CPAS

19 SPORTS
- Nouvelle plaine de jeux à Corbais
- Les mérites sportifs, que de talents !

20-22 CITOYENNETÉ
- Fête des familles, de la mobilité et du sport
- De nombreuses activités pour les seniors
- La petite boîte jaune – indispensable !
- Conférences citoyennes

23-25 CULTURE
- Les bons plans lecture
- Les Cinés du vendredi
- Souvenirs de l'été
- La fresque : Seconde partie
- Exposition temporaire
- Exploration du Monde

26 BIEN-ÊTRE ANIMAL
- Le frelon asiatique : HELP !

27 MOBILITÉ
- Garez-vous !

28-31 ASSOCIATIF

N° 54 décembre – janvier 2023
articles à recevoir le 14 novembre
N° 55 Février-mars 2023
articles à recevoir le 23 janvier
N° 56 Avril-mai
articles à recevoir le 13 mars
N° 57 Juin-juillet
articles à recevoir le 15 mai
N° 58 Août-septembre
articles à recevoir le 10 juillet
N° 59 Octobre-nov
articles à recevoir le 18 septembre
N° 60 Décembre-janvier
articles à recevoir le 13 novembre

Envoyer le tout à communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Dans notre CPAS, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas…

Covid, inondations, accueil des **réfugiés ukrainiens** et aujourd'hui crise « énergétique », l'équipe du CPAS, très largement sollicitée est mise à contribution pour aider toutes les personnes fragilisées.

Depuis plus de 2 ans, elle est sur tous les fronts.

Un travail conséquent, de l'ombre, qui n'est pas souvent mis en évidence et qui est l'essence même d'un CPAS : le droit à l'aide sociale en toute confidentialité.

Quelques actions sur le terrain :

- **Depuis mars :** arrivée de nombreux réfugiés ukrainiens. Grâce à une collaboration efficace entre le CPAS, la commune et certains citoyens de nos trois villages, l'accueil des ressortissants ukrainiens a pu se mettre en place de manière réfléchie pour que nous puissions héberger dignement ces personnes. Assurés d'un suivi administratif, ils ont pu bénéficier rapidement des aides mises à leur disposition. La langue ne devant pas être un obstacle à l'intégration, des cours de français ont été mis en place et continuent à se donner tous les samedis matin. L'occasion m'est donnée de remercier toutes les familles d'accueil pour leur engagement, leur humanité et leur solidarité.
- En collaboration avec le Lions Club de Mont-St-Guibert, plus de **12 000€ de médicaments** de première nécessité ont pu être envoyés en Ukraine.
- Le **taxi social** vient d'être acquis par le CPAS grâce à la générosité de plusieurs « annonceurs » qui seront mis à l'honneur dans notre prochain bulletin communal.
- Conscient de **la crise énergétique** actuelle, notre CPAS met tout en œuvre pour apporter des solutions et conseils aux Guibertins. Ex.: la gestion des factures énergétiques, comment réduire sa consommation et quelles sont les aides ponctuelles dont vous pouvez bénéficier ? Vous trouverez des informations plus détaillées dans le feuillet central de ce bulletin communal.
- Le travail quotidien et la gestion des différentes crises n'empêchent pas le développement de projets tels que l'ouverture d'une **nouvelle structure ILA** (Initiative Locale d'Accueil) pour laquelle les démarches sont en cours.

Le CPAS est à votre écoute et à vos côtés, ne l'oubliez pas !

Françoise Duchateau
Présidente du CPAS

LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

JUIN 2022

Aménagement d'une **piste cyclo-piétonne unidirectionnelle vers Louvain-la-Neuve.**

Partie 1 : rue des 3 Burettes et pont N25 jusqu'à rue André Dumont : le cahier des charges est approuvé et le montant estimé s'élève à 708.688 €, 21% TVA comprise. L'arrêt de bus existant sera réaménagé en quai conforme et accessible pour les voyageurs et les PRM.

Partie 2 : rue Fond Cattelain depuis la rue André Dumont jusqu'à et y compris le carrefour avec la rue de Rodeuhaie : le cahier des charges est approuvé ainsi que le montant estimé de 692.301 € TVA 21% comprise + 232.090 € TVA 21% comprise qui sera refacturé à O-LLN, moyennant accord du cahier des charges, car une partie de cette piste est sur leur commune. Les deux arrêts de bus existants rue Fond Cattelain seront réaménagés en quais conformes et accessibles pour les voyageurs et les PMR.

Lors de ces travaux, l'éclairage public sera déplacé et mis en souterrain pour un montant estimé de 109.337 € 21% de TVA comprise : 10 nouveaux points lumineux pour passage pour piétons + enlèvement de 18 points lumineux bois ou béton et remplacement par candélabres en acier galvanisé. Les luminaires sont récupérés et replacés sur les nouveaux poteaux. Ces travaux bénéficient de subsides.

Le Conseil communal approuve le cahier des charges qui permettra de désigner **un consultant coordinateur/ régisseur** d'évènements publics dans le cadre des 900 ans de la commune de Mont-Saint-Guibert. Le montant estimé s'élève à 92.565 €, 21% TVA comprise.

Voici les subventions octroyées pour l'exercice 2022

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES :

Subside à la fédération des anciens combattants (FNC) :

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Salle des loisirs (valeur 150€) Mise à disposition d'un local pour les réunions - Sono + Tonnelle pour le 11 novembre
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à l'administration et au fonctionnement de l'association.	

ASSOCIATIONS DES AÎNES :

Subside aux 3x20 d'Hévillers :

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Salle de la Houssière 1x/mois et 2x/an (valeur 1050€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux réunions mensuelles.	

Subside aux 3x20 de Mont-Saint-Guibert :

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Salle des loisirs pour les goûters 3x/mois de 13h à 18h (valeur 5400€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents au goûter des lundis.	

Subside aux 3x20 de Corbais :

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Salle à manger des loisirs 2x/mois (valeur 1800€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux réunions mensuelles.	

Subside à Elan du coeur :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	Salle des loisirs pour les goûters/ soupers 3x/an (valeur 450€) + petite salle tous les derniers lundis du mois (valeur 900€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais d'organisation de leurs activités (goûters, voyages et dîner annuel).	

Subside au Club rencontre

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	Salle des loisirs pour organisation de goûters de Pâques et Saint-Nicolas (valeur 300€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux 2 goûters annuels.	

FESTIVITES :

Subside au Comité de jumelage :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	Salle des loisirs pour le marché de Noël (valeur 150€)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents au marché de Noël ainsi qu'au voyage organisé à Cogny-en-Beaujolais tous les 4 ans.	

Subside au Comité des Amis de la tour :

Numéraire	Non-Numéraire
750.00€	Mise à disposition de barrières Nadar, d'un camion communal et d'un ouvrier pour le transport A/R du chapiteau provincial

Mise à disposition de barrières Nadar, d'un camion communal et d'un ouvrier pour le transport A/R du chapiteau provincial

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais de fonctionnement ainsi que les frais inhérents à la visite des pompiers lors de l'organisation du buffet campagnard.

Subside au Cercle souche MSG en transition :

Numéraire	Non-Numéraire
/	2x/an la salle des loisirs pour des rencontres citoyennes (valeur 300€)

Subside à Faut qu'ça bouge :

Numéraire	Non-Numéraire
/	7x/an la salle des Loisirs pour les concerts (valeur 1050€)

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à 7 locations de la salle.

SOCIAL/SANTE :

Subside à la Ligues des familles :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	5x la salle des loisirs (valeur 750€)

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux activités proposées aux familles (spectacles, goûter de Noël et conférences).

Subside Comité ONE - Massage bébés :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la venue d'une personne extérieure apprenant les techniques de massage aux jeunes mamans.

Subside à l'asbl Domus :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la formation des infirmiers et des bénévoles.

Subside au Télé accueil du Brabant wallon :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais de téléphone, eau, gaz et électricité.

Subside à l'asbl Sans collier :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la gestion des animaux abandonnés.

Subside Saint-Vincent-de-Paul (Nouveau) :

Numéraire non versé	Non-Numéraire
Remboursement travaux sur base facture (cloison OSB)	/

Cette subvention est octroyée uniquement pour rembourser les travaux d'aménagement nécessaires pour créer un espace de stockage dans le local.

PATRIMOINE :

Subside à Corbais, toute une histoire :

Numéraire	Non-Numéraire
200.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la publication de plusieurs textes sous différentes formes (brochures...) relatifs à l'histoire de Corbais.

ENVIRONNEMENT :

Subside à ASBL AER Aqua Terra (Nouveau) :

Numéraire	Non-Numéraire
2500.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux nettoyages des cours d'eau, tri et évacuation des déchets (8 jours de travail + évacuation).

CULTURE :

Subside à l'asbl Escapades, et vous ? :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	Salle des loisirs pour le souper annuel (valeur 150€)

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la location d'un car.

Subside à l'asbl Bas les masques:

Numéraire	Non-Numéraire
1600.00€	/

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la formation des animateurs.

Subside au Syndicat d'initiative (Nouveau):

Numéraire / Numéraire non versé	Non-Numéraire
1100.00€ / Prise en charge apéro, logo + bâches (valeur 900€)	2x/an la salle des Loisirs (valeur 300€)

Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais de téléphone, eau, gaz et électricité.

JEUNESSE :

Subside à l'Unité scouts et guides de Mont-St-Guibert :

Numéraire	Non-Numéraire
3000.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais de fonctionnement.	

SPORT / DETENTE :

Subside aux Kangourous Corbaisiens :

Numéraire	Non-Numéraire
100.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à l'achat de cartes et/ou d'itinéraires.	

Subside club canin K-Team rescue dog Belgium :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la participation au championnat d'Europe à Paris.	

Subside aux pécheurs de l'Orne :

Numéraire	Non-Numéraire
250.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à l'achat de nouveau matériel de pêche + débroussailleuse (détruits à la suite des inondations)..	

Subside aux pécheurs Vivier-le-Duc :

Numéraire	Non-Numéraire
250.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux déversements de poissons dans l'étang.	

Subside aux Moissons de l'amitié -Les Guibertins :

Numéraire	Non-Numéraire
450.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à l'achat de matériel pour la construction d'un char + soutien logistique et d'intendance.	

Subside aux Turtles American Sport Teams (Nouveau) :

Numéraire	Non-Numéraire
400.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents au renouvellement de matériel (casques, épaulières, jerseys et matériel de terrain).	

Subside à l'asbl Parenthèse Artistik:

Numéraire	Non-Numéraire
400.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'asbl (tissus aériens, cours et stages).	

ECOLE DU SPORT :

Subside à l'Académie de volley :

Numéraire	Non-Numéraire
1 500.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à la Fédération + encadrement sportif.	

CLUBS SPORTIFS :

Subside à la Fine plume - Badminton :

Numéraire	Non-Numéraire
600.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement, locations de salles et organisations de tournois annuels.	

Subside au CTT MSG - Tennis de table:

Numéraire	Non-Numéraire
400.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement (locations de salles, frais d'inscriptions et assurance à la FRBTT).	

Subside au RMC Pierreux - Moto :

Numéraire	Non-Numéraire
1 000.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de secours (personnel et matériel médical).	

Subside au Speedy MSG - Basket :

Numéraire	Non-Numéraire
7 000.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement (licences et assurances, locations de salles, achats matériel et formation des moniteurs).	

Subside au CS Mont-Saint-Guibert - Foot :

Numéraire	Non-Numéraire
4 500.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement, frais de formation des formateurs, assurances et frais d'arbitrage.	

Subside au Fossis - Football :

Numéraire	Non-Numéraire
500.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement (frais d'arbitrages, cotisations à l'ABSSA + achats divers matériaux).	

Subside au Phoenix - Club de Baseball et softball :

Numéraire	Non-Numéraire
3 500.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents aux frais de fonctionnement (locations et utilisations des infrastructures à la Guibert Sport Arena).	

Subside au Fushiryo Aïkido Club :

Numéraire	Non-Numéraire
250.00€	/
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents à l'achat de matériel (relance du club après Covid) par impressions de flyers et achats cadeaux pour les membres du club en signe de fidélité.	

Subside au VBC Guibertin - Volley :

Numéraire	Non-Numéraire
14 000.00€	Salle des Loisirs (coût : uniquement le nettoyage de la salle)
Cette subvention est octroyée pour couvrir les frais inhérents au paiement des frais à la fédération, des frais de location de salle, achats de textiles + achats de matériel.	

Le Conseil communal approuve **la cession à l'InBW - pour utilité publique - d'un château d'eau** sur une parcelle de 2a 07ca (sis rue de l'Eglise à Chaumont-Gistoux) afin d'y construire un nouvel ouvrage de distribution d'eau, sous forme de deux réservoirs enterrés destinés à l'alimentation de l'agglomération de Corbais.

Le Collège communal s'engage à **soutenir l'inclusion numérique des seniors** et souhaite accorder une prime de 200 € pour l'acquisition d'une tablette ou smartphone, neuf ou reconditionné, permettant l'installation d'un logiciel interface adapté aux seniors. Il soutient le Conseil consultatif communal des aînés qui dispensera gratuitement la formation à l'installation et à l'utilisation de l'interface logiciel adapté aux Seniors. Le montant de la prime est fixé à 60% maximum du montant total de la facture de la tablette ou du smartphone avec un maximum de 200 € par demandeur et par ménage.

La prime est octroyée à toute personne âgée de minimum 65 ans le 31 décembre de l'année de la demande et domiciliée dans la commune de Mont-Saint-Guibert. Une prime unique est attribuée par personne.

Les comptes de l'exercice 2021 du CPAS de Mont-Saint-Guibert, arrêtés par le Conseil de l'action sociale en séance du 23 mai 2021, sont approuvés comme suit :

Compte de résultats	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	€ 2 319 158,74	€ 324 057,55	€ 2 643 216,29
- Non-Valeurs	€ 960,99	€ 0,00	€ 960,99
= Droits constatés net	€ 2 318 197,75	€ 324 057,55	€ 2 642 255,30
- Engagements	€ 2 251 276,00	€ 324 027,55	€ 2 575 333,55
= Résultat budgétaire de l'exercice	€ 66 921,75	€ 0,00	€ 66 921,75
Droits constatés	€ 2 319 158,74	€ 324 057,55	€ 2 643 216,29
- Non-Valeurs	€ 960,99	€ 0,00	€ 960,99
= Droits constatés net	€ 2 318 197,75	€ 324 057,55	€ 2 642 255,30
- Engagements	€ 2 250 865,24	€ 324 057,55	€ 2 574 922,79
= Résultat budgétaire de l'exercice	€ 67 332,51	€ 0,00	€ 67 332,51
Droits constatés	€ 2 251 276,00	€ 324 057,55	€ 2 575 333,55
- Imputations	€ 2 250 865,24	€ 324 057,55	€ 2 574 922,79
= Résultat budgétaire de l'exercice	€ 410,76	€ 0,00	€ 410,76

« Inscrivez-vous à notre newsletter »

Vous êtes déjà plus de 500 à être inscrits à notre newsletter.
Elle est envoyée lorsqu'il y a de grosses actualités à communiquer à nos guibertins abonnés.
N'hésitez pas à vous inscrire pour ne rien rater !

Bravo Christine !

Le 15 octobre 1974 à Mont-Saint-Guibert, Christine Dolphens et Luc Vandererven reprenaient le magasin "Centra" qui deviendra plus tard le Spar. Après presque 48 années de vie consacrées à servir au mieux sa clientèle, Christine a décidé de passer les clés de son magasin à Monsieur Vandewynckele.

Fin août, une centaine de citoyens sont venus lui rendre hommage. Un grand moment d'émotions pour celle qui a partagé le quotidien de nos citoyens. Très surprise et émue, elle a remercié tous les guibertins amassés sur le parking de son magasin. « Merci de tout cœur » lui ont-ils répété, avec des fleurs et de petits présents.

Nous lui souhaitons une paisible retraite et la croiserons certainement… un caddie à la main dans son magasin fétiche !

Nouvelle directrice financière

// Patricia GILSOUL

Licenciée en droit de l'UCLouvain, elle a pris ses fonctions le 1er septembre en remplacement de J.-V. de Grand Ry.

Originaire de Pont-à-Celles, elle y sera 16 ans directrice financière. Elle deviendra ensuite directrice financière du CPAS de Courcelles.

Elle assure la direction financière de la commune et du CPAS.

Mariée et maman d'un grand garçon, elle apprécie la musique, joue de la guitare et du djembé. De quoi faire swinguer nos comptes de manière harmonieuse !

Bienvenue à elle.

De nouveaux noms pour nos venelles et chemins

// Merci monsieur Gouverneur !

Pendant des années, Paul Gouverneur a parcouru nos villages pour relater leur(s) histoire(s). Armé de son appareil photo ou assis derrière son clavier, rien ni personne ne pouvait le distraire de sa tâche. Les résultats des recherches de cet arpenteur infatigable de nos chemins et sauveur de sentiers oubliés jalonneront vos balades et vous rappelleront comment était "Mont-Saint-Guibert en ce temps-là"...

Paul Gouveneur est décédé le 18 novembre 2021.

VOICI UNE PARTIE DES PANNEAUX ET LEURS EXPLICATIONS :

Durant cet été, nos ouvriers ont placé dans la commune de nombreux nouveaux panneaux de chemins et venelles.

Allée Jacques Philippart (partie de la Coulée verte)
Pilote de chasse né place du Peuple en 1909 et mort en combat aérien durant la guerre en 1940.
Chemin reliant la rue des Tilleuls à la place des Martyrs en longeant l'Orne.

Cul-de-sac
Vocable traditionnel donné au chemin reliant la rue de Corbais au chemin du Petit Baty.

Chemin de l'infiè
Il se situe dans la rue de Nil à gauche de la voie ferrée

Chemin des Bottes, anciennement Chemin rue du Périquai

Chemin des Ecoliers, entre la rue des Vignes et la rue A. Lannoye. Il doit son nom à la fréquentation des enfants qui se rendent aux écoles (INDH et Collège des Hayeffes).

Chemin du bois de Béclines
Reprise de l'appellation du cadastre Ferraris (1775) pour ce chemin reliant la rue des Trois Burettes (au rond-point) à la rue de Corbais.

Chemin du Chapouval sis entre la rue de Corbais et la rue du Petit Baty (départ du Christ)

Chemin Vital Falisse
Peintre né (1911) et mort (1983) à Hevillers, il a réalisé de nombreux tableaux de notre village. Situé entre la rue du Colombier et la rue de la Pierrère.

Rampe Albert Stainier
Résistant né au n°7 Grand'Place en 1900. Arrêté par la Gestapo durant un contact radio avec Londres, il sera fusillé en 1942. Sentier reliant l'église de MSG au tournant de la rue des Hayeffes.

Chemin Sauvlon
Il porte le nom du propriétaire qui habitait à proximité, fin du 19e siècle. relie le chemin Tollet et le Moulin Al Poudre

Chemin du Tiercelet
A côté de la ferme du Tiercelet

Montée Désiré Dufrasne
Commis de poste à Ottignies, il est né à MSG en 1881. Il observait les convois ferroviaires allemands et transmettait ces observations. Il sera fusillé.
Situé dans le prolongement de la rue Demi-Lune vers la ligne de chemin de fer.

Passage François Delvaux
Sculpteur né à Hevillers en 1887 et décédé en 1978. Sa famille y a habité. Ruelle reliant la Grand' Rue à la rue Musette.

Place Saint Antoine
Elle tire son nom de la chapelle St Antoine sise dans la rue de Blanmont à la jonction de la rue des Tilleuls et de la rue de Blanmont.

Rampe des vignes devient **rampe du Sarment.** Ruelle entre la rue A. Lannoye au n°53 et la rue des Vignes au n°32.

Rue Hortense Van Wanghe
En hommage à cette dame, reconnue « juste » parmi les nations car elle a sauvé plusieurs enfants juifs durant la guerre 40-45. Anciennement rue Fossé des Vaux.

Ruelle de l'Avette, située entre la Grand' Rue et la rue de la Fosse

Ruelle Denis
Nom attribué selon un vocable local traditionnel. Elle relie la Grand' Place à la rue de la Fosse.

Ruelle DePaue
On retrouve ce nom dans l'inventaire de 1988 des chapelles de notre commune où l'on fait référence à un ouvrage de Jeandrain & Lefevre de 1949. Ruelle reliant la Grand' Rue à la Place du Sablon.

Scavée de l'Hospitalité qui se situe entre la rue de Nil et le moulin Al'Poudre (domaine de Pénuel)

Sentier de la Chèvre
Une appellation locale des années 70 pour un sentier qui relie la rue de Blanmont à la rue des Tilleuls, en face de l'église.

Impasse du Coulant d'eau
Vocable local déjà présent en 1841 dans l'Atlas des voiries vicinales. Ce petit chemin passe à côté de la Salle des loisirs pour déboucher dans la rue des Hayeffes, sous le perron de l'église.

Sentier entre Fosse et Orne
Il relie – comme son nom l'indique – la rue de la Fosse à la rue de l'Orne

Sentier Hallet
Vocable local traditionnel en hommage aux familles qui ont habité dans notre commune. Il relie la rue de la Bourlotte à la rue d'Alvau.

Sentier de la Houssière devient le **sentier du Houx**
Chemin reliant la rue des Tilleuls à la rue du Culot

Sentier des pêcheurs
Situé à proximité du café des pêcheurs vers la rue de Nil

Sentier de la Pistolle
Appellation locale dès 1955. Il relie la rue de la Station à la maison communale.

Chemin du Prunellier devient le **sentier de la Prunelle**
Car le mot « prunellier » était déjà utilisé au Christ du Quewet.

Sentier de la Station qui relie la rue de la Fosse à la rue de la Station

Sentier des Sorcières
Il longe l'Orne de la rue de Nil à la rue d'Alvau.

Chemin du Bassin d'orage devient le **sentier du Réservoir**
Il relie la rue des Trois Burettes à la rue des Sablières.

Sentier de l'Etang devient le **sentier du Triton doré.** Il relie l'avenue de l'Etang à l'avenue des Genêts et porte le nom des petits habitants de l'étang.

Semaine de l'arbre 2022

// Plantez une haie, précieuse alliée de la biodiversité

Utilisée pour créer des zones d'intimité dans les jardins ou simplement pour délimiter une propriété, protéger contre le vent, **elle aide aussi à lutter contre l'érosion.** Elle est un atout pour la biodiversité en constituant un refuge pour une multitude d'animaux, de plantes et d'insectes. Elle régule le climat et protège les cultures du vent. Elle contribue au confort des animaux élevés en plein air, leur offrant des abris contre les intempéries ou le soleil et parfois du fourrage en période de sécheresse. Elle accueille les oiseaux, insectes butineurs et même les petits mammifères.

Pour permettre cette biodiversité, il est bon de **planter des haies mixtes**, composées de plusieurs essences végétales. Cette diversité assurera une autorégulation naturelle, propice à l'installation d'un petit écosystème. C'est ainsi que vous pourrez observer au fil des saisons les abeilles butiner, les papillons voler… Les petits oiseaux aiment se protéger au cœur des haies : ils y trouvent un refuge mais aussi de la nourriture !

Les haies **absorbent du carbone et participent activement à la lutte contre le changement climatique :** planter 1 km de haie stocke 550 à 900 tonnes équivalent carbone sur 100 ans.

Différentes activités dans notre commune

// Du 19 au 27 novembre

ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE DURANT TOUTE LA SEMAINE

Nos bibliothécaires ont déniché dans leurs rayons des dizaines de livres et revues pour tous les âges autour de ce thème !

Venez les découvrir sur la table thématique placée à l'entrée. Une lecture qui vous sera utile.

Distribution de 1500 arbres à tous nos citoyens

SAMEDI 26 NOVEMBRE DE 9H À 12H

Cette année encore, venez chercher gratuitement des arbres à planter dans notre commune.
Voici les différentes espèces qui seront distribuées, dans la limite des stocks disponibles :

Alnus glutinosa (Aulne glutineux)
Carpinus betulus (Charme commun) • Cornus mas (Cornouiller mâle)
Cornus sanguinea (Cornouiller sanguin) • Corylus Avellana (Noisetier)
Euonymus europaeus (Fusain d'Europe)
Prunus spinosa (prunelier sauvage) • Ribes rubrum (Groseiller à grappes)
Rubus idaeus (framboisier) • Viburnum opulus (Viorne aubier)

Lieu : arrière de la maison communale avec une **entrée obligatoire par la Grand' Rue 39** (à côté de la pharmacie) et **sortie obligatoire par la résidence du Centre.**

Modalités pratiques :
3 arbres maximum par ménage, dans la limite des stocks disponibles.
PAS DE RÉSERVATION PRÉALABLE.

OFF/ON

Sur le site offon.be, vous trouverez **l'indicateur d'électricité** qui montre les prévisions de la situation du réseau électrique belge à 7 jours :
4 couleurs, qui correspondent à 4 niveaux de risque.

- *Vert* : ***situation normale*** > Il y a suffisamment d'électricité disponible.
- *Orange* : ***risque de pénurie*** > Mobilisons-nous pour réduire notre consommation surtout aux moments critiques (en principe entre 17h et 20h) et éviter le délestage !
- *Rouge* : ***risque de délestage*** > Il n'y a pas suffisamment d'électricité disponible pour répondre à nos besoins de consommation. Des mesures de sensibilisation ou d'interdiction sont décidées par les autorités pour réduire la consommation.
- ***Noir : délestage annoncé*** > Si la situation l'exige, une partie des consommateurs sera temporairement privée d'électricité afin d'éviter une panne de courant de longue durée généralisée et non contrôlée.

QUE FAIRE ?

Cuisinez malin
Évitez les longues cuissons au four et adoptez le wok qui vous permet de tout cuire très rapidement et sur une seule plaque de cuisson.

Attention à la bouilloire électrique !
Lorsque vous faites chauffer une bouilloire remplie pour n'en utiliser qu'une tasse, vous gaspillez autant d'électricité que si vous regardiez la télévision pendant plus d'une heure. Ne faites donc chauffer que la quantité d'eau dont vous avez besoin.

Keep it cool
Votre frigo et votre congélateur représentent à eux seuls 18% de votre consommation d'électricité. Plus longtemps vous laissez la porte ouverte, plus vous gaspillez de l'air froid (et donc de l'électricité). Essayez donc de tout prendre en une fois. Et songez à dégivrer régulièrement votre congélateur pour qu'il consomme moins.

Dites bye bye au stand-by
Lorsque vous laissez votre ordinateur en veille toute la nuit, vous consommez autant de courant que pour faire 800 photocopies A4.

(Source : offon.be, site du SPW)

Gardez vos électroménagers à l'œil !

* Puissance maximale instantanée

OFF & nous restons ON

Utilisez moins d'électricité, surtout entre 17 et 20h. Ainsi, nous resterons ON.

Plus d'infos : OffOn.be

Faire un plan d'urgence familial, c'est utile !

Les situations d'urgence sont imprévisibles et elles surviennent souvent quand la famille est dispersée. Plusieurs problèmes peuvent survenir :

- Vos enfants sont à l'école et vos parents habitent à l'autre bout de la ville.
- Le réseau téléphonique et gsm peut ne pas fonctionner en cas de crise.
- Le réseau routier, voire autoroutier, peut être complètement à l'arrêt à la suite de la situation d'urgence.

La meilleure façon d'assurer la sécurité de votre famille est de **préparer un plan d'urgence.** Si les enfants sont assez grands, préparez-le avec eux. Vous gagnerez du temps et serez plus calmes en situation d'urgence.

VOICI TROIS SCÉNARIOS :

1) La famille est dispersée
Déterminez à l'avance un lieu de rencontre sûr, comme la salle omnisport, la maison des jeunes, l'école ou la bibliothèque. Choisissez des personnes de l'extérieur qui pourront vous aider à communiquer et à vous retrouver. Expliquez-leur votre plan et dites-leur comment elles pourront vous aider.
Le sort de vos enfants va sûrement vous préoccuper. Vous devrez aller les chercher à l'école, à la garderie ou à la crèche. Renseignez-vous sur les politiques d'urgence de l'école, de la garderie, de la crèche et désignez quelqu'un d'autre qui pourra aller les chercher au besoin.

Expliquez votre plan à vos enfants. Apprenez-leur à s'identifier et à appeler les personnes désignées pour les aider au cas où vous seriez séparés. Mettez les numéros de ces personnes-ressource dans la mémoire de leur téléphone mobile (s'ils en ont un). Apprenez-leur à composer le 112, le 100, le 101, ou le numéro d'urgence de votre commune pour demander de l'aide.

2) La famille est au complet à la maison
Écoutez la radio ou la télévision pour connaître les instructions des autorités locales. On vous conseillera peut-être de vous confiner, de couper l'électricité, l'eau et le gaz. Savez-vous où sont les compteurs, le panneau électrique, les conduites principales de gaz et l'évacuation vers les égouts de la maison ? Et montrez à tous où trouver la trousse d'urgence et l'extincteur.

3) La famille doit évacuer la maison
Toute la famille doit savoir où sont les sorties de secours de l'habitation et où se rendre en cas d'urgence. **N'oubliez pas vos animaux.** Plusieurs refuges ou hôtels ne les acceptent pas. Pensez à des amis ou à des chenils qui pourraient les héberger. Dans votre plan, **pensez aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux personnes ayant des besoins particuliers.** Dressez une liste des médicaments et des articles dont elles auront besoin en cas d'évacuation ainsi que des informations utiles au personnel soignant. Si elles vivent seules, demandez à un ami ou un voisin de vérifier si tout va bien et de les évacuer si nécessaire.

En plus de votre plan, certains documents vous seront utiles. Faites des copies de vos certificats de naissance, cartes d'identité, passeports, testaments et contrats d'assurance.

Conservez ces documents, ainsi que des photos récentes des membres de votre famille dans votre bureau ou dans un endroit sûr.

En tant que citoyen responsable, prévoyez un plan d'urgence personnel. Les services publics interviennent vite, mais ils ne peuvent s'occuper de tout le monde en même temps. Être prêt, c'est mieux s'en sortir.

Vingt minutes : c'est tout ce qu'il faut pour préparer un plan d'urgence familial. Faites-le !

(Source : site du centre de crise provincial du BW)

Souvenirs des 7 semaines de plaines

Dans des conditions caniculaires, plus de 500 enfants se sont succédé lors de nos plaines 2022.

Ils ont pu voyager dans des univers et des histoires totalement folles ! Ils ont découvert la vie des extra-terrestres, des métiers imaginaires, passer par la ville de Crado City pour arriver dans espaces plein de couleurs et entrevoir le monde cinématographique. Un été riche en sourire, plaisir, où les vacances et prendre son temps étaient les maîtres mots. Merci à la trentaine d'animateurs présents d'avoir accueilli et fait vivre ces instants magiques. Merci aussi aux équipes de coordination pour l'accompagnement au quotidien des animateurs et des enfants et bravo aux prestataires externes pour la qualité de leur activité proposée.

Formation permis de conduire théorique B

Guibertin entre 16 et 25 ans, tu as envie de passer et **réussir ton permis théorique B ?**

Le service jeunesse t'offre **une formation de 12 heures** pour t'y préparer. Via des projections, interactions avec des séances de questions-réponses, simulations d'examen, tu seras encadré par un professionnel durant 4 séances de 3h. La participation à chaque module est obligatoire.

Dates prévues
3 novembre (16h30-19h30)
5 novembre (10h-13h)
10 novembre (16h30-19h30)
12 novembre (10h-13h)

Lieu :
Administration communale
Grand' Rue 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert

INSCRIS-TOI DÈS AUJOURD'HUI
en envoyant un mail à
servicejeunesse@mont-saint-guibert.be

Save the date Saint-Nicolas

// Mercredi 7 décembre

Approchez, approchez !
Venez écouter une histoire farfelue, pleine de personnages inattendus ! Une histoire gigantesque comme un haricot qui monterait jusqu'au ciel ! L'histoire d'un enfant qui se transforme en adulte … ou d'un adulte qui a gardé son âme d'enfant ! Venez vivre une aventure rocambolesque et trépidante !

Animations et grand spectacle pour fêter Saint-Nicolas le mercredi 7 décembre de 14h à 17h30-18h au centre sportif Jean Moisse. Spectacle « Jack et le Haricot Magique » par la compagnie Vivre-en-fol

Et en présence du grand Saint bien entendu !

Halloween

Save the date

// Mercredi 2 novembre

Halloween aura lieu le mercredi 02 novembre de 17h à 21h sur le site du Collège des Hayeffes et de l'Institut Notre -Dame des Hayeffes. Un évènement familial sous forme d'une quête ponctuée de 12 épreuves. Le tout d'une durée de ± 1h. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les déguisements sont souhaités mais pas obligatoires. À l'issue des épreuves, les enfants recevront un sachet de bonbons.
Les infos détaillées seront fournies sur notre site et notre page Facebook.

LE CPAS PROCHE DE VOUS

Depuis le 1er septembre 2022, le CPAS a remis en place **les permanences sociales sans rendez-vous.** Celles-ci sont réservées UNIQUEMENT aux nouvelles demandes d'aide (pas de dossier déjà ouvert auprès de nos services) et se tiendront les lundis, mercredis et vendredis matin de 8h45 à 11h45 et le jeudi soir de 16h30 à 19h.

Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous le reste de la semaine. Pour toute demande ou complément d'information quant aux données reprises ci-après, vous pouvez contacter le CPAS au 010 65 75 32

Un petit rappel des missions de base du CPAS.

Le **service social général** gère l'aide sociale au sens large du terme : **dossiers sociaux, informations sociales, revenus d'intégration sociale, gestion budgétaire, aides financières et morales diverses.**

Ce service tente, à la suite d'une écoute attentive des personnes, de trouver les solutions les plus adéquates compte tenu des situations appréhendées dans leur globalité. Les assistantes sociales identifient les difficultés et déterminent ce qui relève de l'aide légale d'une part et ce qui relève d'une action sociale particulière d'autre part (besoins spécifiques du demandeur d'aide).

L'insertion socioprofessionnelle consiste en l'accompagnement de personnes qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans la vie sociale, à l'accompagnement des étudiants durant leur cursus scolaire, à l'accompagnement dans la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc).

Le rôle de l'assistante sociale est d'assurer l'élaboration et le suivi de projets individualisés d'intégration sociale des bénéficiaires du revenu d'intégration qui ont signé un contrat d'intégration avec le CPAS.

L'assistante sociale a aussi la charge de la prospection et la mise à l'emploi de personnes sous statut article 60 § 7 et du suivi des contrats. L'objectif final est la réinsertion sociale et professionnelle de l'individu dans la société.

Le **service de médiation de dettes** s'adresse à toute personne physique, quels que soient ses revenus, qui réside sur la commune et qui rencontre des problèmes de surendettement.

Ce service est agréé par la Région wallonne et est également conventionné avec un avocat du barreau de Nivelles spécialisé en la matière. L'objectif est d'aider les personnes et ménages à trouver une solution acceptable par tous dans le respect de la dignité humaine. Pour réaliser cet objectif, l'assistante sociale examinera la situation budgétaire et donnera éventuellement les conseils nécessaires pour équilibrer le budget. En collaboration avec le juriste, l'assistante sociale proposera, si la situation le permet, l'élaboration d'un plan de remboursement qu'elle négociera avec les créanciers (médiation amiable) ou si la situation est trop difficile, la rédaction et le dépôt d'une requête en règlement collectif de dettes (médiation judiciaire).

Le **service énergie** apporte une aide aux personnes rencontrant des difficultés à régler leurs factures d'énergie (au sens large).

Vu la situation économique actuelle, les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité, mazout,...) occupent une part très importante dans le budget des ménages. L'assistante sociale spécialisée assiste la personne dans cette problématique complexe à travers l'utilisation de divers outils dont :

- les allocations de chauffage financées par le Fonds social mazout ;
- les tarifs sociaux pour les fournitures de gaz et électricité ;
- le Fonds social de l'eau.

L'assistante sociale dispense également des conseils sur l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE) et analyse les factures et le contrat conclu avec le fournisseur commercial et les compare avec d'autres fournisseurs en utilisant un outil émis par la CWAPE.

L'accueil de réfugiés au sein des **Initiatives Locales d'Accueil** (ILA).

Les services

Afin d'apporter une aide aux personnes dans différents domaines, le CPAS a mis en place des services en interne ou par convention avec d'autres organismes ou sociétés.

Les services propres au CPAS
Le service des **aide-ménagères titres-services** vise, en priorité, à apporter une aide aux personnes plus âgées afin qu'elles puissent demeurer dans leur logement.

Le service du **taxi social** est un service de transport de proximité pour des rendez-vous médicaux et paramédicaux, accomplir des démarches administratives, faire des courses,…
Nous reviendrons plus amplement sur ce service dans une prochaine édition du bulletin communal.

Les services en collaboration
Le CPAS, en collaboration avec les CPAS de Chastre et Walhain, a mis sur pied une **épicerie sociale**. Elle est située sur le territoire de Chastre. L'épicerie sociale est un espace aménagé en libre-service qui propose des produits alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien, à prix réduits. Les personnes qui y ont accès peuvent choisir elles-mêmes ce qu'elles désirent consommer. Toute personne en situation de précarité reconnue par le CPAS, et résidant sur le territoire des communes concernées, peut avoir accès au service.

Art. 27 ASBL : cette ASBL permet de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.

ASBL CADo : cette ASBL vise la coordination de soins et de services afin d'assurer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Elle travaille en étroite collaboration avec des intervenants professionnels (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers,…) afin de pouvoir assurer une prise en charge répondant au mieux à la demande de la personne et/ou à celle de son entourage.

ASD : service d'aide-familiale qui accompagne la personne dans tous les actes de la vie journalière (préparation des repas, assistance sanitaire, assistance dans les tâches de la vie journalière, aide administrative, soutien psychologique, accompagnement et relais avec le réseau social de la personne).

Cours de gymnastique : cours à destination des aînés de la commune visant l'entretien général, la mobilité et la coordination des participants. Ces cours sont donnés deux fois par semaine en matinée par du personnel qualifié.

ISBW : service d'aide-familiale, service brico-dépanneurs et service des accueillantes d'enfants (voir en encadré).

Permanences juridiques : les permanences ont repris en présentiel depuis le mois de septembre à raison d'une fois par mois le jeudi soir (inscription préalable auprès de Justine Tancré – Assistante sociale). L'aide juridique consiste à donner des renseignements pratiques, des renseignements juridiques ou un premier avis.

Repas à domicile : une collaboration existe avec « Les délices de Juju », entreprise de livraison de plats préparés. Elle opère sur le territoire de la commune à raison de trois livraisons par semaine.

Saint-Vincent de Paul : distribution de colis alimentaires.

Le CPAS est également à vos côtés lors de crises ou de situation d'urgence.

Face aux différentes crises qui se succèdent depuis plusieurs mois (crise COVID, les inondations, l'accueil des Ukrainiens, la crise énergétique), différentes mesures ont été prises par les autorités :

- Elargissement du tarif social aux personnes ayant le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée) et titulaire d'un contrat d'énergie.
- Prime unique de 100 euros pour l'électricité (théoriquement automatiquement versée). Si vous n'avez pas reçu cette prime, vous pouvez nous contacter en vue de vous aider à l'obtenir.
- Aide via le fond énergie en cas de difficultés pour payer vos factures de gaz et d'électricité. Demande à introduire auprès du CPAS.
- Prime mazout de 225 euros pour tout ménage ayant reçu une livraison de mazout entre le 15/11/2021 et le 31/12/2022. Octroi via le SPF économie – formulaire disponible en ligne ou auprès du CPAS.
- Intervention du Fonds social mazout – Demande à introduire auprès du CPAS.
- Subside COVID – en cas de difficultés de paiement de factures d'énergie – Demande à introduire auprès du CPAS.
- Subside inondations – Aide pour faire face aux achats de première nécessité, aide à la rénovation d'installations sanitaires et aide pour les dépenses énergétiques imprévues liées aux inondations de 2021.
- Prime unique de 550 euros pour les ménages sinistrés par les inondations de 2021.
- Etant donné que les ressortissants ukrainiens temporairement protégés ont droit à la première catégorie du tarif social fédéral pour le gaz et/ou l'électricité, la famille d'accueil, avec laquelle ils vivent, a également droit au tarif social en tant que client résidentiel.

  Cet octroi n'étant pas automatique, il appartient au client, en l'occurrence la famille d'accueil, de solliciter ce droit auprès du fournisseur de gaz et d'électricité.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service social du CPAS.

CPAS
010 65 75 32
Grand'Rue 39/1
1435 Mont-Saint-Guibert
(arrière de la maison communale)

L'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant wallon) est présente dans les 27 communes de la province.

Et chez nous aussi, à Mont- Saint-Guibert ! Partenaire de notre CPAS, l'ISBW agit en complémentarité de nos actions. Leur mission est sociale et veille à être accessible à tous les usagers.

1. Le service d'aide aux familles et aux aînés.

Ce service intervient afin de favoriser le maintien et le retour à domicile, l'accompagnement et l'aide à la vie quotidienne des personnes isolées, âgées, handicapées, malades et des familles en difficulté. Les aide-familiales épaulent la personne demandeuse quand elle ne peut plus assumer seule les actes de la vie journalière.

* **Aide à la vie quotidienne :** lessive et repassage, courses, préparation des repas, aide pour les déplacements à l'extérieur, entretien ponctuel de votre habitation.
* **Aide sanitaire :** tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité des personnes.
* **Rôle éducatif :** conseils d'hygiène de vie, soutien aux familles pour l'éducation des enfants, prévention par rapport aux risques d'accident dans la maison, développement des capacités personnelles.
* **Aide relationnelle :** écoute et soutien dans les moments difficiles.
* **Aide sociale :** soutien pour les démarches administratives, orientation vers des services ou des organisations spécialisées.

RENSEIGNEMENTS ?
Contactez le CPAS ou l'ISBW
T. 081 622 754
de 9h à 12h et de 14h30 à 15h30

2. Le service des brico-dépanneurs.

Besoin d'un coup de main pour effectuer des petits travaux dans votre logement ?

Des petits travaux intérieurs, extérieurs, de jardinage voire des tâches plus lourdes (achat et transport de matériaux, dépôt au parc à conteneurs, etc.). Faites appel aux brico-dépanneurs du Service d'aide aux familles et aux aînés de l'ISBW !

Attention, il s'agit d'un service de dépannage. Ce service ne peut entrer en concurrence avec l'offre d'un petit entrepreneur.

Les travaux demandés doivent être ponctuels. Les tarifs horaires varient selon vos revenus, entre 5 € et 8€. Il faut ajouter à cela 10 % pour les frais de déplacement.

RENSEIGNEMENTS ?
Contactez le CPAS ou l'ISBW
T. 081 622 745 - info@isbw.be

3. Le service des accueillantes d'enfants.

Vous pouvez inscrire votre futur bébé à partir du 3ème mois révolu de grossesse. Une permanence téléphonique est assurée le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30.

RENSEIGNEMENTS ?
Contactez l'ISBW
T. 081 622 736
inscription0.3@isbw.be

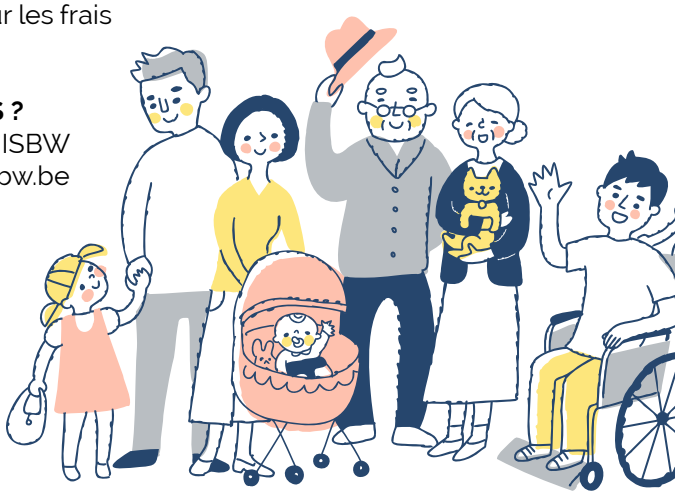

www.mont-saint-guibert.be

Nouvelle plaine de jeux à Corbais

Nouvelle plaine de jeux à Corbais

Le Ry'golo, c'est le nom de la nouvelle plaine de jeux installée à Corbais. Un endroit ou les enfants de 3 à 12 ans pourront se divertir sur des engins adaptés et tout neufs..

L'herbe doit encore pousser un peu mais l'endroit est déjà disponible pour le bonheur de tous.

Elle se situe à Corbais, près de l'ancienne maison communale, au croisement de la rue Warichet et de la rue de la Tour.

Les mérites sportifs, que de talents !

Ce dimanche 25 septembre en soirée, les coupes des Mérites Sportifs Guibertins ont été remises par notre échevine des sports Marie-Céline Chenoy. L'occasion de mettre en lumière les sportifs et les clubs guibertins qui se sont illustrés durant la saison 2021-2022. Voici les gagnants :

Mérite collectif

> 18 ANS FEMMES :
L'équipe de softball du club MSG Phoenix qui monte en N1

> 18 ANS HOMMES :
L'équipe du club Volley AxisGuibertin qui monte en Ligue A

Mérite collectif espoirs

L'équipe invaincue U10 du club de foot C.S. Mont-Saint-Guibert

Mérite individuel

> 18 ANS : Maxime Dony en VTT
< 18 ANS : Martin Lechien en volley

Mérite coup de cœur de l'échevine :

Christiane Villers et André Régibaux du club de tennis de table CTT Mont-Saint-Guibert , champions de Belgique en duo mixte.

www.mont-saint-guibert.be

Félicitations à tous !

Fête des familles, de la mobilité et du sport

Vous étiez très nombreux ce dimanche 25 septembre pour faire la fête avec nous et tous nos partenaires.
Près de 50 activités vous étaient proposées de 10h30 à 17h ainsi qu'un grand concours avec de nombreux lots à gagner.
Un moment de plaisirs partagés. Merci à vous !

De nombreuses activités pour les seniors

Vous êtes à la retraite et vous avez parfois du temps libre que vous aimeriez occuper, vous êtes seul(e)s et souhaitez sortir de l'isolement, vous avez envie de rencontrer et de partager avec d'autres personnes… alors n'hésitez plus et participez à une ou plusieurs des nombreuses activités de loisirs et sportives organisées sur notre commune pour les seniors. Voici une liste non exhaustive des activités déjà en place :

3 x 20 MONT-SAINT-GUIBERT :
Salle des Loisirs
les 3 premiers lundis du mois
Responsable : Pierre Jacquemin
0473 58 60 14

3 x 20 HÉVILLERS :
Salle de la Houssière
le 3ème mercredi du mois
Responsable :
Marie-Jo Quoibion - 0499 19 46 09

3 x 20 CORBAIS :
Salle des Loisirs
les 2è et 4è mercredi du mois
Responsable : Peter Vanhoye
010 65 84 03 - 0478 35 79 89

CLUB RENCONTRE :
Salle des Loisirs
le premier mercredi du mois
Responsable :
Bernard Defosse - 0496 47 45 66

L'ÉLAN DU CŒUR :
Salle des Loisirs
le dernier lundi du mois
Responsable :
Josette Hairson - 0478 34 68 47

COURS DE PILATES SÉNIORS :
Centre sportif Jean Moisse
le mardi de 10h à 11h et
de 11h10 à 12h10 (deux groupes).
Responsable :
Floriane Decourty - 0496 85 89 21

GYM SÉNIORS :
Centre sportif Jean Moisse le mardi
et le jeudi de 9h à 10h
Responsable : CPAS - 010 65 75 32

ASBL « ESCAPADES, ET VOUS ? »
Organisation de voyages culturels
d'1 jour et minitrip de 8/9 jours
Responsable :
Viviane Mortier - 0475 72 30 80

ATELIERS CRÉATIFS DU CCCA :
Salle de la Houssière
le mardi et le jeudi de 14h à 18h
Responsable :
Marie-Jo Quoibion - 0499 19 46 09

ATELIERS RACCO PAPOTE :
Maison communale
3 jeudis par mois de 14h à 17h
Responsable :
Anne-Marie Duquenne - 0475 72 30 57

INITIATION À L'INFORMATIQUE :
Responsable :
Jacques Ameye - 0472 41 86 61

Le Guide pratique pour les Seniors est à votre disposition gratuitement à l'administration communale – service citoyenneté ou à télécharger sur le site de la commune. Il contient de nombreuses informations destinées spécifiquement aux seniors. Alors, plus d'excuses, vous avez de quoi faire !!!

La petite boîte jaune – indispensable !

Ceci est une initiative du CCCA (Conseil consultatif communal des aînés)

La boîte jaune dans le frigo est offerte à toutes les personnes de 65 ans, habitant l'entité de Mont-Saint-Guibert.

À quoi sert cette boîte ? Elle permet au personnel d'intervention (malaise, accident domestique, disparition…) d'intervenir de façon rapide et adéquate grâce aux données à caractère médical ou autre contenues dans la boîte. Elle contient un autocollant à apposer sur la face intérieure de votre porte d'entrée. Dès que les services d'urgence entrent chez vous et voient l'autocollant apposé sur votre porte, ils savent qu'ils peuvent ouvrir votre frigo et consulter les informations situées dans la boîte jaune.

Où doit-elle se trouver ? Dans votre frigo.
Que contient-elle ? Deux fiches à remplir préalablement avec des données concernant votre santé, vos habitudes ou encore, les coordonnées de vos proches, etc.
Où se la procurer ? Elle est disponible à la maison communale Grand 'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Besoin d'aide ou d'informations complémentaires ?
010 65 35 15 ou 0472 41 86 61
ou conseildesaines@mont-saint-guibert.be

Conférences citoyennes

Retrouvez ces conférences, accessibles à tous et offerte par le Collège.
Elles se tiennent à 19h30 à la salle du Conseil communal,
Grand' Rue 39 à Mont-Saint-Guibert

Voici les deux dernières de cette année :

Derniers domiciles connus, les tombes remarquables

// mardi 15 novembre à 19h30

Thierry Luthers – journaliste de la RTBf - vous raconte sa passion pour les tombes des personnalités célèbres.

Au gré de ses découvertes et au fil de ses recherches, il y a recensé les dernières demeures de plus de 10.000 personnalités belges du monde des arts, de la culture, de l'histoire de Belgique, du sport, de l'industrie, de la politique, de la noblesse. Il vous fera partager **sa passion avec beaucoup d'anecdotes.**

Il vous fera découvrir des destins hors du commun, des vies romanesques de Belges célèbres, ou un peu moins et le lien avec leur « dernier domicile connu ».

Il évoquera, évidemment, les cimetières de notre commune. Ce patrimoine funéraire mais aussi cette galerie de personnalités qui, à leur manière, ont façonné l'histoire de leur commune, de leur région ou de leur pays.

Les assuétudes

// mardi 20 décembre à 19h30

À VOTRE SANTÉ

Les termes dépendances, addictions et assuétudes se confondent souvent. Tout le monde est « dépendant » : l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, le réseau social que l'on se crée, même le café du matin, le carré de chocolat, etc… Le terme « dépendance » signifie simplement que l'on a besoin de quelque chose pour continuer à vivre, ou tout du moins pour continuer à vivre de la même façon, il ne s'agit pas de dépendances problématiques.

En revanche **l'addiction, ou l'assuétude**, implique un état dans lequel une personne manifeste un besoin irrépressible (état de manque) qui entraîne la répétition d'un comportement à l'égard d'une substance ou d'une pratique. L'addiction (l'assuétude) est en général globale, tant physique que psychique.

Elle est étroitement liée à une **perte de liberté pour la personne,** et elle est **dommageable pour sa santé…**

Le sujet des addictions aux médicaments ainsi que le tabac et l'herbe sera plus particulièrement abordé durant cette conférence.

Intervenant :
Dr Thierry Wathelet / Asarbw
centre prévention du BW.

Les bons plans lecture

Retrouvez ci-dessous les conseils de nos bibliothécaires avec des nouveautés que vous pourrez emprunter chez elles. Une chouette sélection proposée dans le cadre de la semaine de l'arbre !

DU 19 AU 27 NOVEMBRE

Une sélection de nombreux ouvrages sur le thème de l'arbre, de la nature et de l'environnement vous attendra pour tous les âges !

Venez les découvrir.

La forêt des vingt-neuf d'Irène Frain, aux éditions Libra diffusion .

Nous partons vers le nord de l'Inde, en 1451. L'endroit est extrêmement aride et appelé le « Pays de la Mort ». C'est là que naît Djambo. À cette époque les vieux se sont mis à gronder que le monde allait mourir. Depuis deux ans la sécheresse s'était installée, la chaleur calcinait tout. De plus, les forêts environnantes sont massacrées par ceux qui coupent le bois pour le vendre et tenter d'échapper à leur misère et les animaux chassés à outrance. Djambo, ce jeune paysan rejeté par sa mère dès sa naissance, va refuser la fatalité et fonder une sorte de communauté dont la vie repose sur 29 principes simples dans le respect de la nature dans toute sa diversité et de tous les êtres humains.
Magnifique et prenant.

Indices des feux d'Antoine Desjardins (auteur canadien), aux éditions La Peuplade.

Nous voici replongés dans notre XXIème siècle. Nous assistons à la transformation de notre environnement et nous ressentons de l'impuissance, une grande tristesse, jusqu'à de la détresse existentielle chez certains. L'auteur explore ces sentiments dans sept fictions courtes reliées par l'évocation plus ou moins marquée du dérèglement de la nature à la suite des excès de l'activité humaine. Cela peut sembler bien sombre mais il y a également beaucoup de tendresse et de nuance. Le lecteur est très vite capté par les personnages et l'espoir n'est pas totalement absent. La langue et les tournures québécoises apportent beaucoup de plaisir au lecteur.

Le chant des lendemains de Valérie Gans, aux éditions Jean-Claude Lattès.

Une saga familiale. Frank vit avec ses deux pères, et un week-end sur deux avec Sophie, la jeune femme qui l'a porté. Lorraine, l'ex-femme d'un des deux pères, est partie vivre en Dordogne avec son compagnon Mario. Très conscient de la pénurie d'eau qui menace, même en France, celui-ci s'attelle à la création d'une céréale résistante à la sécheresse. Dans ce monde qui change Frank grandit et son parcours d'enfant est jalonné de difficultés. Un de ses pères n'arrive pas à l'accepter en tant que fils, ses camarades d'école lui font sentir qu'il n'est pas comme les autres…

Le monde de demain, assombri par les enjeux géopolitiques, écologiques et sociétaux, ou enrichi par tous ces changements, voici ce que l'auteure essaie d'imaginer.

Un sac pour vous à la bibliothèque

Lors de votre emprunt à la bibliothèque, vous recevrez un joli petit sac en toile.

Venez le chercher !

Bibliothèque communale à l'arrière de la maison communale
Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Mardi de 16h à 18h30 (fermé en juillet et août)
Mercredi de 14h à 18h - Jeudi de 16h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

Les Cinés du vendredi

Frankenweenie

Vendredi 21 octobre à 20h

Nouvelle formule :
le vendredi 21 octobre à 20h !
Spécial halloween avec une petite pépite trop peu connue du réalisateur Tim Burton : **« Frankenweenie ».**

Après la mort de Sparky, son chien adoré, le jeune Victor fait appel au pouvoir de la science afin de ramener à la vie celui qui était aussi son meilleur ami. Il lui apporte au passage quelques modifications de son cru. Victor va tenter de cacher la créature qu'il a fabriquée mais lorsque Sparky s'échappe, ses copains de classe, ses professeurs et la ville tout entière vont apprendre que vouloir mettre la vie en laisse peut avoir quelques monstrueuses conséquences.

Venez nombreux profiter de ce film poignant, comique et décalé ! Ambiance boissons et pop-corn.

Attention : chaque groupe d'enfants doit être accompagné par un adulte responsable.

Les séances auront lieu dans notre salle du conseil communal 39 Grand'Rue.

Souvenirs de l'été

C'était l'ambiance tout l'été dans notre commune avec **7 concerts, 2 spectacles et un super film projeté en plein air.**

Un démarrage de qualité et un vif succès avec les concerts joués au centre sportif :
Le vendredi 17 juin : **Alex Golard** suivi de **As U Like**.

Le samedi 18 juin : **Olivia Auclair** pour les plus petits. Puis le talentueux groupe local les **Zayefs** suivi des reprises des Beatles par **Abbey Road** pour terminer en dansant avec **DJ Rock**.

Et puis les spectacles dans chacun des trois villages de notre commune :

Le dimanche 17 juillet, se tenait le spectacle de magie interactive **« Merlin et Igor ».**

Le dimanche 24 juillet, un magnifique petit spectacle par la compagnie du Magic Land : **« Don Giovanni ».**

Le dimanche 21 aout, **BJ Scott** a ravi un public très nombreux en faisant la surprise d'y associer le Guibertin Alex Golard.

Pour terminer l'été en beauté avec la projection d'un film à couper le souffle **« la panthère des neiges ».**

Un bel été qui a ravi des milliers de citoyens, Guibertins ou autres.

La fresque

// Seconde partie inaugurée

Inauguration de la seconde partie de la fresque réalisée par les rhétos du Collège des Hayeffes (section arts plastiques). 5 panneaux colorés ont été réalisés en continuité de ceux placés l'année dernière. Bravo aux artistes en herbe et à leurs enseignants – à qui le Collège a remis un cadeau - pour ce joli travail !

La troisième et dernière partie sera inaugurée l'année prochaine, dans le cadre des 900 ans de la commune.

Exploration du Monde
Danemark-Normandie, sur la route des Vikings
// 20 novembre à 15h

Les Vikings ont laissé peu de traces visibles, mais en établissant un mouvement de circulation, d'intégration et d'échanges avec les populations qu'ils rencontraient, ils ont conquis des territoires, créé des ports, fondé des villes et marqué l'Europe actuelle. De la pointe nord du Danemark où se rencontrent la Mer du Nord et la Baltique, nous longeons les côtes danoises jusqu'à Copenhague en passant notamment par Moesgaard, Trelleborg, Jellin, Ribe, Roskilde…

Après un détour par le Festival Viking de Wolin au nord de la Pologne, nous longeons les côtes des Pays-Bas, la Frise, Texell. Après un arrêt important à Amsterdam, nous reprenons la route en passant par Delft, l'ancienne ville de Dorestadt, Utrecht, Delft, Rotterdam, la presqu'île de Zeelande, puis Anvers, Bruges, Gand et Furnes, villes belges flamandes « visitées » par les vikings et chantées par Brel. On passe en Normandie par le Chêne d'Allouville, le Château de Guillaume le Conquérant à Falaise, l'Abbaye de Jumièges, Dives-sur-Mer, Bayeux, Caen, Rouen… pour terminer symboliquement de l'autre côté de la Manche au champ de la Bataille de Hastings où l'épopée viking a pris fin.

Commenté par Philippe Soreil.
Présentateur radio et télévision en Belgique, en France et au Luxembourg depuis 1980, producteur d'émissions de flux, de magazines animaliers et nature mais aussi d'événements, pour RTL puis pour la RTBF, il a réalisé une quinzaine de films documentaires. Il est aussi auteur de livres nature, animaliers et de voyages.

Lieu : **Salle du Conseil**
Administration communale
Grand'Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert

Entrée libre
(réservation souhaitée)
culture@mont-saint-guibert.be
ou 010 65 35 23

Nouvelle exposition temporaire de peintures de Jessica Henrard
// du 01/11 au 31/12/22

Mme. Henrard peint depuis longtemps et son style a évolué au fil du temps. Elle a fait un graduat en peinture au 75 et ensuite un master en installation performance à l'ERG à Bruxelles avant d'être institutrice maternelle. Elle peint à l'acrylique et souvent sur des toiles de grand format. Elle utilise différents outils tels que les pinceaux, marqueurs acrylique et peinture en bombe. Les lignes, les couleurs, les aplats, les silhouettes et les femmes sont ses sources d'inspiration. Ses tableaux racontent des histoires, des poèmes et sont des odes à la féminité.

À découvrir dans les locaux de l'Administration communale, libre d'accès durant les heures d'ouverture.

Adresse :
Grand' Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert

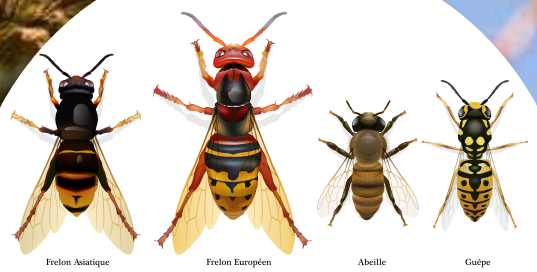

Le frelon asiatique : HELP !

Introduit accidentellement près de Bordeaux, le frelon asiatique a colonisé plus de 80 % du territoire français en 15 ans et … est actuellement présent partout en Wallonie.

C'est un **redoutable prédateur** d'une grande variété d'insectes et il est devenu aujourd'hui **une menace sérieuse pour l'apiculture** car il est classé dans la liste des espèces invasives nuisibles pour notre abeille domestique.

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa Velutina Nigrithorax* , est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 23 mm.

Le frelon d'Europe *Vespa Crabro* à l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au-dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23 mm et les reines entre 25 et 35 mm.

Le CRA (Centre de recherche agronomique) recherche activement les nids de frelons asiatiques !

Le frelon asiatique construit de gros nids, le plus souvent assez haut dans les arbres, mais aussi sur les bâtiments et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons. Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler, etc.). La chute des feuilles est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le lierre, qui commence à fleurir, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

Que faire si vous repérez un nid ?

Signalez-le à l'adresse :
http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes
dans l'enquête Espèces exotiques envahissantes et sélectionner
> espèce observée : frelon asiatique.

Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée. S'il s'agit effectivement de frelons asiatiques, **le SPW prendra en charge la neutralisation du nid. Ce service est gratuit jusqu'au 31 décembre '22.**

Garez-vous !

1. **Les chaussées divisées en bandes de circulation :** il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée lorsque celle-ci est divisée en bandes de circulation (58 €).

2. **La ligne discontinue de couleur jaune :** il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée, le long de la ligne discontinue de couleur jaune (58 €).

3. **Se ranger à droite par rapport au sens de la marche :** tout véhicule, à l'arrêt ou en stationnement, doit être rangé à droite par rapport au sens de la marche. Toutefois, si la chaussée est à sens unique, il peut être rangé de l'un ou de l'autre côté (58 €).

4. **Le passage pour piétons :** il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur un passage pour piétons et sur la chaussée à moins de 5 m en deçà de ces passages. Si le véhicule est stationné sur ce passage ou à moins de 3 m de celui-ci, vous risquez une amende de 116 €. Si le véhicule se trouve à plus de 3 m mais à moins de 5 m du passage pour piétons, vous risquez une amende de 58 €.

5. **Les trottoirs :** il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie sauf réglementation locale (116 €). Et, il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement aux abords des carrefours, à moins de 5 mètres du prolongement du bord le plus rapproché de la chaussée transversale, sauf réglementation locale (58 €)

6. **Emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite :** il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules utilisés par les personnes à mobilité réduite titulaire d'une carte spéciale. Cette carte doit être apposée sur la face interne du parebrise ou à défaut sur la partie avant du véhicule (116 €).

7. **Les accès carrossables :** il est interdit de mettre un véhicule en stationnement devant les accès carrossables des propriétés, à l'exception des véhicules dont le signe d'immatriculation est reproduit lisiblement (58 €).

A bon entendeur...

Petit déjeuner Oxfam

// Samedi 19 et dimanche 20 novembre

Retrouvons le plaisir de partager en toute convivialité, autour de savoureux produits équitables, bios, locaux... en solidarité avec les producteurs et artisans d'ici et d'ailleurs ! Participer à un petit déjeuner Oxfam, c'est soutenir les actions et projets d'Oxfam-Magasins du monde, qui milite pour plus de justice économique, sociale et climatique. Un soutien indispensable dans un monde sans cesse et de plus en plus frappé par les inégalités et crises écologiques successives, principalement subies par les populations les plus précarisées.

Venez nombreux de 8h à 11h le samedi 19 et/ou le dimanche 20 novembre..

Lieu :
Ecole du Bon départ,
rue des Ecoles 2
Mont-Saint-Guibert

Le « Bon vieux temps » cherche des bénévoles

Vous êtes libres quelques heures par mois ou par quinzaine ?

Vous avez une passion que vous désirez partager bénévolement ?

Musique, chant, bricolage, couture, tricot, dessin, lecture, jeu de société, jeu de cartes, jardinage, marche, informatique, ...
Nous serions heureux de vous accueillir dans « Notre Maison », bénéficier de vos connaissances, de votre dévouement, de votre disponibilité pour partager un bon moment en votre compagnie.

Les résidents du « Bon Vieux Temps »
rue de Corbais 18 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Contactez-nous au 0477 26 38 01

Fête de la transition sur le thème de l'arbre

// Samedi 19 novembre

« … J'ai vu un idéal. A présent, nous avons un mouvement, et si quelques-uns d'entre vous ne font pas attention, nous finirons par n'avoir qu'une organisation. » Baden-Powell. Il affirmait déjà fort que le scoutisme devait être et rester un MOUVEMENT. Qu'un principe d'évolution, de changement, d'adaptation devait être inscrit dans son ADN. Il a su s'adapter à l'évolution constante des sociétés dans lesquelles il s'est développé. Tout en restant fidèle à ses valeurs d'origine, immuables. » Ceci est un extrait du calendrier 2022 de la Fédération scoute !

POURQUOI vous le présenter ? Parce que souvent on nous demande « qu'est-ce que le mouvement de la Transition » ? Une association ? Et le mot « mouvement » surprend voire dérange… Peut-être qu'en partageant la réflexion de Baden Powell le message serait-il plus assimilable ? Un mouvement qui vit, vibre et s'adapte.

C'est un mouvement ouvert à tous, dans lequel on peut venir déposer des projets, poser des questions, tout simplement rencontrer d'autres personnes, partager une action, se soutenir, rêver ensemble. À Mont-Saint-Guibert, Corbais, Hévillers en Transition, il accueille déjà un jardin partagé « Triton et potiron », un Repair Café, une Transithèque à la bibliothèque communale, un four à pain, un cercle des Rêveurs… et ce que quiconque a envie de proposer sera accueilli avec ouverture, une façon aussi de collectiviser des initiatives personnelles.

Rappel d'une ancienne publication : «La TRANSITION, c'est… un mouvement citoyen, une dynamique qui ne répond pas à une définition arrêtée…La TRANSITION nous offre l'opportunité de donner du sens à notre vie (de plus, expérimenter l'univers de la transition intérieure permet d'entamer un beau voyage de la tête au cœur). La TRANSITION permet de réhabiliter et de stimuler l'imaginaire… »

Prochaine Fête de la Transition sur le thème de l'arbre.

Le 19 novembre 2022
(infos suivront)

Pour contribuer à concevoir la
« Fête de la Transition »
en préparation
contact@msg-transition.be

Facilangues

// Anglais-Espagnol

Apprenez les langues en vous amusant ! Rejoignez les ateliers d'apprentissage en toute convivialité et dans un endroit calme et cosy. Un apprentissage de qualité en toute bienveillance qui se déroule de la manière suivante :

- Méthode active axée sur la conversation
- Petits groupes pour adultes et jeunes +17 ans
- Séance 1h15/semaine
- Abonnement trimestriel
- Séance découverte avant abonnement : 15 €

Horaires :

lundi 9h15 – 10h30
Anglais intermédiaires

lundi 10h45 – 12h00
Espagnol débutants

lundi 13h00 – 14h00
Espagnol intermédiaires

Lieu habituel :
bibliothèque communale de Mont-Saint-Guibert, parking arrière de la maison communale, Grand Rue 39.

Contacts et inscriptions :
0496 41 73 85
info@facilangues.be
www.facilangues.be

Facilangues

Appel (urgent) à toutes les Guibertines et tous les Guibertins !

Si vous avez connu le temps de la brasserie "Vieux Temps", de la Papeterie, des métiers d'un temps passé, des associations et/ou des groupes folkloriques (ex : Vis Tchapias) ou même de personnages Guibertins dont la personnalité et/ou les activités ont marqué les esprits et la mémoire collective de l'entité, n'hésitez pas !

Venez les partager en prenant contact avec Jacqueline de Maere au 010 656 516.

Jacqueline se fera un plaisir d'intégrer vos souvenirs et autres anecdotes dans le spectacle audio-visuel en préparation à l'occasion des 900 ans de Mont-Saint-Guibert.

Bravo au Phoenix, champion de Belgique

Le club de baseball Phoenix de Mont-Saint-Guibert a eu d'excellents résultats cette saison 2022 !

L'équipe de baseball Phoenix est championne de Belgique en D2 et monte en D1 la saison prochaine. Le club de baseball de Mont-Saint- Guibert est donc le premier club Belge à avoir 2 équipes en division 1 !

L'équipe de softball est également championne de D2 et monte en D1.

Et félicitation aux 11 joueurs du club qui ont été sélectionnés pour composer les équipes nationales belges :

- 5 Joueurs pour l'équipe nationale U18
- 4 joueuses de softball pour l'équipe nationale en U22
- 2 joueurs pour l'équipe nationale U15

Nous pouvons être très fiers de nos sportifs.

Intéressé•e par l'aide aux devoirs ?

Envie d'accorder un peu de temps à un projet porteur de sens ?

Notre ECOLE DE DEVOIRS recherche des volontaires !

L'école de devoirs, c'est...

- Un lieu qui accueille les enfants de 6 à 12 ans les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 18h15.
- Un lieu où les enfants sont accompagnés dans leurs divers apprentissages (scolaire, social, culturel et citoyen), en partenariat avec les parents et les enseignants.
- Un lieu de vie appartenant aux enfants et ouvert sur leur environnement. Ainsi, des ateliers créatifs, culinaires et ludiques sont organisés après les devoirs; des projets collectifs sont menés avec d'autres écoles de devoirs et d'autres associations; les enfants y sont acteurs, notamment via le conseil des enfants;...
- Un lieu reconnu et soutenu par l'ONE.

Disponible 1, 2 ou 3 jours par semaine ?
Rejoignez-nous !

COALA asbl
Antenne Mont-Saint-Guibert
Grand Place, 9 - 1435 Mont-Saint-Guibert
Contact : Sophie DELABY
0476 968 416 - sophie@coala.be

En partenariat avec le Service Jeunesse
Mont-Saint-Guibert

www.coala.be

Pensez à découper et conserver les activités qui vous intéressent !

Vendredi 21 octobre à 20h :
Ciné du vendredi « Frankenweenie »

Vendredi 28 octobre :
Fête d'Halloween à Corbais (Les amis de la tour)

Du mardi 1 novembre au 31 décembre :
Expo temporaire de peintures « Jessica Henrard »

Mercredi 2 novembre de 17h à 21h :
Evènement Halloween (Service jeunesse)

Mardi 15 novembre à 19h30 :
Conférence sur les tombes remarquables

Samedi 19 novembre :
Fête de la Transition sur le thème de l'arbre

Samedi 19 et dimanche 20 novembre :
Petits déjeuners Oxfam

Dimanche 20 novembre à 15h :
Exploration du monde « Danemark-Normandie »

Du 19 au 27 novembre :
Semaine de l'arbre à la bibliothèque communale

Samedi 26 novembre de 9h à 12h :
Distribution gratuite d'arbres aux citoyens

Samedi 26 novembre de 13h à 20h :
Marché de Noël

Les 2, 3 et 4 décembre :
Week-end trappistes « Saint Nicolas » à Corbais (Les amis de la tour)

Mercredi 7 décembre de 14h à 18h :
Spectacle de Saint-Nicolas (Service jeunesse)

Mardi 20 décembre à 19h30 :
Conférence sur les assuétudes

Ils se sont dit "Oui"

Sébastien Bauduin & Sabrina Vandevandel
16-07-22

Ludovic Myttenaere & Florence Lanzi
20-08-22

Baha Yalvaç & Florentine Abrassart
16-07-22

Guy de Martynoff & Sebert Yamissa
03-09-22

Damien Dewez & Justine Lhoest
16-07-22

Fabrice Decellier & Maude Thirot
10-09-22

Frédéric Degreef & Corinne Ruelle
30-07-22

Jean-Sébastien Deneil & Camille Debarsy
17-09-22

Cyril Brouillard & Gaëlle Hoebeke
17-09-22

Ils nous ont quittés

BENOÎT GILLET
27-10-61 | 21-07-22

LÉA LECLERCQ
13-05-42 | 30-07-22

LILIANE KNOP
01-05-30 | 31-07-22

ETIENNE GODEAU
20-09-61 | 31-07-22

MICHÈLE MEUTE
18-03-55 | 05-08-22

JOSEPH STEVENS
28-05-33 | 09-08-22

ADELIN HARZÉE
25-04-54 | 18-08-22

MARTHE LEGRAND
13-01-1921 | 22-08-22

MICHELINE CARLIER
01-10-30 | 28-08-22

MICHEL DECELLE
09-07-40 | 03-09-22

THIERRY GAUTIER
19-09-53 | 06-09-22

ALICE GASPAR
24-05-31 | 10-09-22

GEORGES CALOMNE
24-02-24 / 12-09-22

CLAUDE DE LAUW
06-07-45 / 14-09-22